



Atelier de concertation

13 juin 2023

QU'EST-CE QU'UN SCoT?

Construire une stratégie de territoire partagée

Permettre les

projets

touristiques

structurants

Définir **l'équilibre**entre les choix de
protection et options
de développement



Le rôle du

SCOT

Prévoir et planifier le développement

des 20 années à venir

Dessiner un projet structurant et d'intérêt général

→ En l'absence de SCoT, les communes sont sous le régime de la constructibilité limitée (ouverture de zones d'urbanisation futures sous accord du Préfet).



QU'EST-CE QU'UN SCoT?

Tourisme et Loisirs

Habitat et Urbanisme OÍSANS 2040 SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Les thèmes du

Mobilités

SCOT

Environnement

Economie, Agriculture, Sylviculture

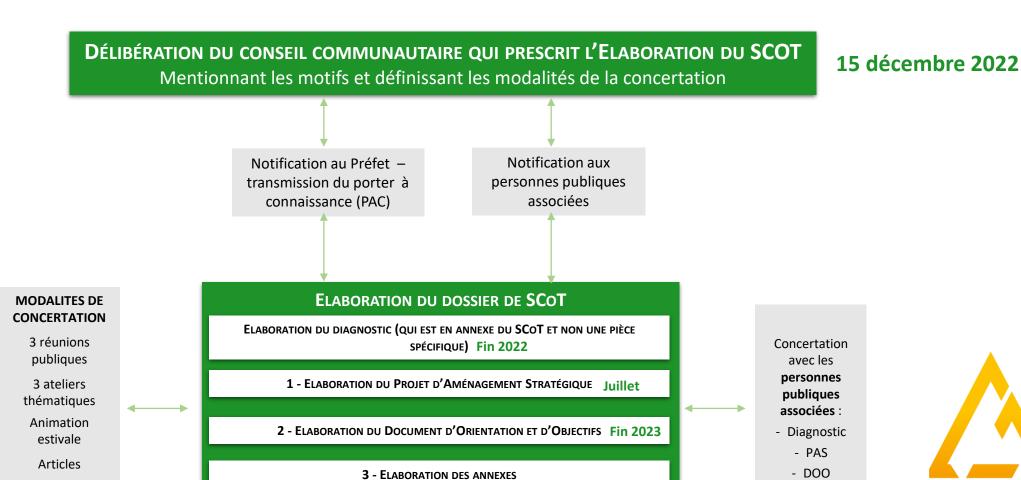
- → Des études thématiques ont été menées pour venir constituer un diagnostic global de l'Oisans
- → Ce diagnostic soulève des enjeux qui nourrissent le Projet d'Aménagement Stratégique



LES ETAPES DE LA PROCEDURE

Registre



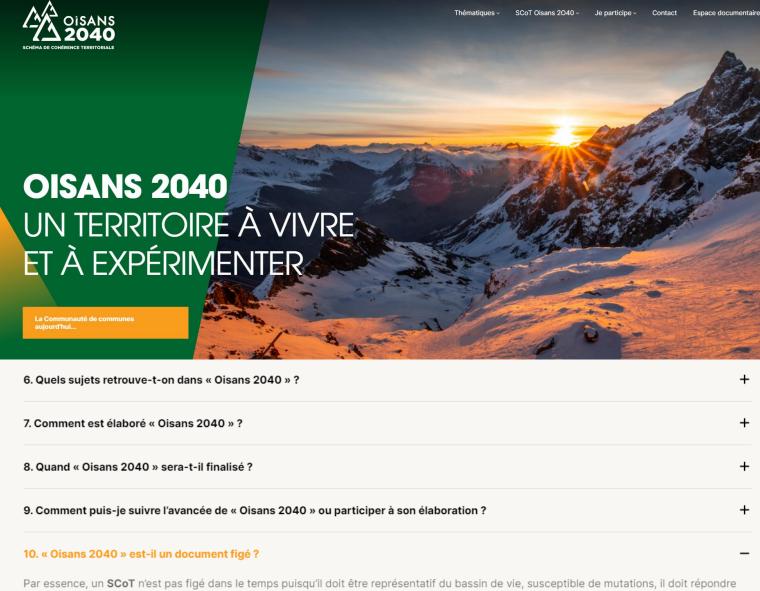


Les outils numériques

Site internet: oisans2040.fr

- SCOT en 10 question
- BD de Scoty
- Les diagnostics
- Les restitutions de réunion publiques et atelier de concertation
- Les prochaines dates



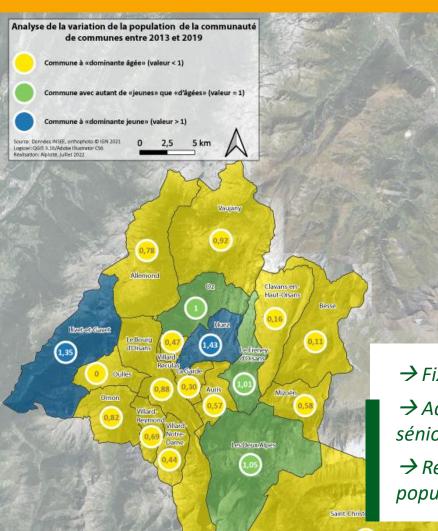


Par essence, un **SCoT** n'est pas figé dans le temps puisqu'il doit être représentatif du bassin de vie, susceptible de mutations, il doit répondre aux besoins évolutifs du territoire et apporter des réponses aux nouveaux enjeux globaux. Ainsi, l'arrivée ou le départ de communes ou intercommunalités, un changement de présidence à la tête de la structure porteuse du **SCoT** ou encore, une évolution législative, sont d'autant de facteurs qui peuvent nécessiter de modifier le projet, peu ou prou.

Pour « Oisans 2040 », toute potentielle révision devra être décidée par les élus de la Communauté de communes de l'Oisans. De plus, comme tout SCoT, il sera soumis à une obligation d'évaluation, 6 ans après son approbation, qui fait généralement émerger des nécessités de modifications, à la marge ou plus importante.



ENJEUX DEMOGRAPHIQUES ET RESIDENTIELLES





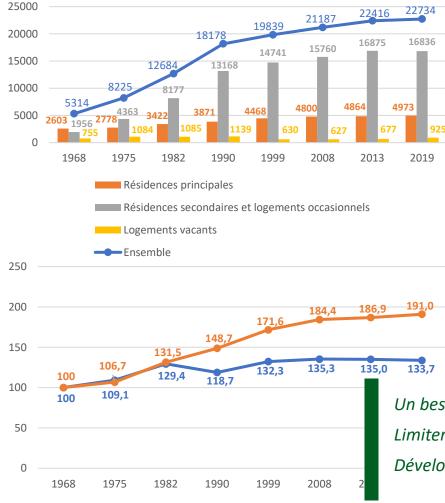
Une population stable en nombre

- √ + 114 habitants en 20 ans (1999/2019); 82 % sur 5 communes
- ✓ Une population vieillissante;
- ✓ Les stations de ski font face à une baisse de leur population au profit des vallées;
- ✓ Un taux de résidences secondaires élévé : 75% du Parc (contre 8% en Isère);
- ✓ Faible progression du nombre de logements en Oisans
- ✓ Un coût du logement permanent déconnecté des revenus ;
- → Fixer une population permanente
- → Adapter les logements aux évolutions démographiques en particulier les séniors et les jeunes actifs
- → Rééquilibrer le territoire pour assurer à minima un maintien de la population actuelle de chaque commune

... un objectif de +0,15% à 20 ans est envisagé soit + 400 habitants



ENJEUX EN MATIERE DE LOGEMENTS



Résidences principales



Logements permanents / saisonniers vs résidences secondaires

- + 2895 logts en 20 ans (1999/2019) dont 72% de résidences secondaires → manque d'outils stratégiques (ORIL, conventions...)
- ✓ Peu de logements vacants (4%) mais certains territoires sont plus impactés que d'autres (Bourg d'Oisans, Le Freney, Livet Et Gavet, Saint Christophe en Oisans) ;
- ✓ Seulement 7,5% de logements sociaux sur le territoire alors que le marché est particulièrement tendu : plafond de revenu inadapté (PSLA, BRS);
- De plus en plus de difficultés pour proposer des logements pour les travailleurs saisonniers du fait de l'augmentation du prix du foncier

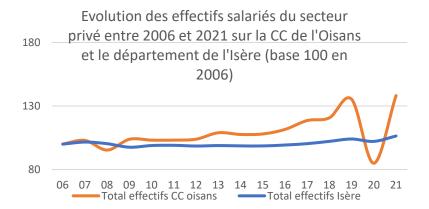
Un besoin de 700 logts permanents à 20 ans (500 en point mort + 200 en croissance)

Limiter les résidences secondaires uniquement aux opérations non consommatrices d'espace

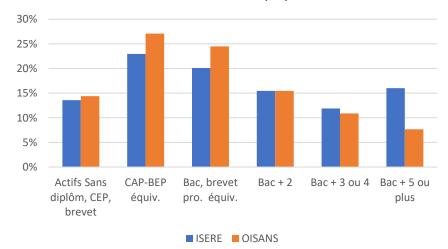
Développer une nouvelle stratégie pour les travailleurs saisonniers

... la question de prise de compétence habitat est à poser en lien avec le développement d'une SEM/SPL capable de répondre à cette problématique

ENJEUX EN MATIERE D'EMPLOI



Niveau de formation de la population active





Une situation de l'emploi plutôt favorable grâce aux emplois saisonniers, mais qui ne bénéficie pas à tous

- ✓ 5856 emplois salariés privés sur la CC de l'Oisans au 31/12/2021, soit + 38% par rapport à 2008 (ACOSS-URSSAF)
- ✓ 7640 recrutement en 2021, dont près de 60% en nov-déc. et 20% en juin
- √ 61% des emplois dans le secteur des services
- ✓ Une population active qui a suivi des formations plus courtes que la moyenne départementale
- √ 420 demandeurs d'emploi de longue durée (>1 an) en juin 2022, dont 265 très longue durée (>2ans), et 167 foyers allocataires du RSA
- ✓ Des difficultés de recrutement liées notamment aux difficultés de logement des salariés et aux contraintes de mobilités

Favoriser l'accès à une activité économique à l'année, en travaillant les complémentarités des activités

Favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes très éloignées, en travaillant l'insertion par l'activité économique

Proposer une offre de formation adaptée à l'économie du territoire, faciliter l'accès à la formation

... agir sur l'emploi en travaillant les freins périphériques : logement, mobilité, formation

ENJEUX EN MATIERE DE CULTURE

✓ ETUDE MENEE PAR LE CABINET 104 PARIS DE JUIN 2022 A JANVIER 2023



- 35 associations culturelles
- 23 artistes et artisans en Oisans d'une grande diversité et de renommée internationale pour certains
- Un réseau de Musées bien développé
- Des festivals
- RMO, Ecole de Musique, CTL,CTEAC,

- Un territoire culturellement riche
- Des ressources locales à renforcer et à valoriser
- Une identité culturelle et patrimoniale à valoriser
- Des dispositifs et services existants sur lesquels s'appuyer
- Une offre culturelle inégale et fortement marquée par la saisonnalité
- Un manque de stratégie culturelle et de coordination à l'échelle du territoire
- Un manque de moyens humains
- 1 Créer un poste de coordinateur-rice culture au sein de la CCO
- Définir un fil rouge et une saison culturelle pour l'Oisans
- Renforcer la communication sur l'offre culturelle en Oisans
- Développer un programme de résidences artistiques sur le territoire
- Mutualiser les moyens techniques et humains à l'échelle intercommunale
- ☐ Renforcer le portage de la culture et la sensibilisation des communes
- □ Renforcer le rôle des bibliothèques et de la lecture publique sur le territoire

- Un enjeu d'attractivité du territoire
- Un enjeu de cohésion sociale à travers une identité
- Un enjeu de démocratisation de la culture et d'équité sur le territoire
- Un enjeu de protection sociale et d'accompagnement des artistes du territoire

ENJEUX EN MATIERE D'ACTION SOCIALE



tend à promouvoir L'autonomie et la protection des

personnes

La cohésion sociale

L'exercice de la citoyenneté tend à prévenir

Les exclusions et à en corriger les effets

L'action sociale en Oisans est multi partenariale:

- Le Département
- Les communes
- La Communauté de Communes de l'Oisans
- Le CIAS
- Les Associations
- Les professions médicales et para
- Le RPG

Elle se traduit par la mise en place de services/actions et prestations

Dispositif de réussite éducative; Centre de santé sexuelle; Multi accueil; France Services; service jeunesse Relais petite enfance; les services culturels

LES SERVICES A LA POPULATION

repose sur une évaluation continue des besoins et attentes de tous les groupes sociaux

La famille Personnes âgées

La petite enfance L'enfance La jeunesse

Personnes en Personnes et situation de familles vulnérables

La convention territoriale globale (CTG): un Dispositif multi partenarial, avec l'objectif de développer une offre de services complète, innovante et de qualité aux usagers ;

4 thématiques

- Petite enfance/enfance/parentalité
- Jeunesse
- > Handicap enfance
- > Vie sociale et citoyenneté

Le Contrat territorial Jeunesse, dispositif multi partenarial Service jeunesse

L'analyse des besoins sociaux: Identifier les problématiques sociales, repérer les manques et les besoins;

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Maintenir la cohésion sociale sur le territoire Réduite les inégalités et prévenir l'exclusion

Accueillir et maintenir les populations sur le territoire

Offrir aux populations un cadre de vie harmonieux et équilibré

ENJEUX EN MATIERE DE SANTE

- 11 médecins permanents et des médecins en renforts saisonniers
- 4 centres de soins infirmiers
- 1 Ehpad
- 2 résidences autonomie
- 2 cabinets dentaires
- 4 orthophonistes
- 1 ophtalmo
- 3 psychologues
- 7 pharmacies
- 1 sage femme
- 2 psychomotriciennes
- Des professionnels libéraux (Kinés; infirmiers;)
- 2 sociétés ambulances
- 4 services ADMR d'aide et de soin à domicile
- 1 borne de téléconsultation sur le territoire

LE SCHEMA DE SANTE EN OISANS



☐ 4 Maisons de santé en Oisans

Dont 2 maisons pluridisciplinaires

labellisées, à

l'Alpe d'Huez et aux 2 Alpes

- ☐ 1 maison paramédicale au Freney d'Oisans
- ☐ 1 logement réservé à l'accueil des internes et professionnels de santé en renfort

Entre crise du système de santé nationale et besoin local

Assurer la continuité et la permanence des soins en intersaison les weekend et jours fériés

Assurer un parcours coordonné des soins des patients

Trouver des médecins à l'installation pérenne sur le territoire, formés à la médecine de montagne

Apporter un accès aux soins équitable sur le territoire

Renforcer l'offre de soins en rapport au besoin ses habitants permanents et de la population touristique





PREMIERES REFLEXIONS SUR LE PAS



La transition écologique : une approche transversale

Volonté des élus d'inscrire la transition écologique dans les différentes thématiques du territoire (logements, agriculture de proximité, rénovation, énergie de proximité, mobilités décarbonées...)

AXE 1 : UN TERRITOIRE PRÉSERVE POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

AXE 2 : UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ GARANT D'UNE POPULATION À L'ANNÉE

AXE 3 : UNE ÉCONOMIE ENDOGÈNE CONFORTÉE S'APPUYANT SUR UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DURABLE

Programme d'Aménagement Stratégique

Elaboration de octobre 2022 à juin 2023

Débat en juillet 2023





AXE 2: UN TERRITOIRE EQULIBRE GARANT D'UNE POPULATION À L'ANNÉE

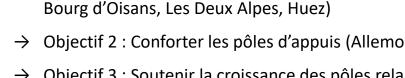




- → Objectif 1 : Poursuivre le développement des 3 principales polarités (Le
- Objectif 2 : Conforter les pôles d'appuis (Allemond, Livet et Gavet)
- Objectif 3 : Soutenir la croissance des pôles relais (Vaujany, Auris, Oz, Freney d'Oisans)
- Objectif 4 : Maintenir une vie dans les villages

Orientation 2: S'installer en Oisans

- Objectif 1 : Favoriser l'accès à une activité économique à l'année en travaillant sur les complémentarités des activités et l'insertion par l'activité économique
- → Objectif 2 : Proposer une offre en logement adaptée aux besoins du territoire
- → Objectif 3 : Proposer une offre de formation adaptée à l'économie du territoire





- Elaboration de octobre 2022 à juin 2023
- Débat en juillet 2023





AXE 2 : UN TERRITOIRE EQULIBRE GARANT D'UNE POPULATION À L'ANNÉE





- → Objectif 1 : Compléter l'offre en équipements publics à l'année
- → Objectif 2 : Conforter l'offre de services publics et le lien social
- → Objectif 3 : Conforter l'offre commerciale et de services

Orientation 4 : Rendre accessible le territoire et mettre en réseau les différentes polarités pour travailler leur complémentarité

- → Objectif 1 : La mobilité solidaire au service des habitants les plus isolés : améliorer la desserte des villages
- → Objectif 2 : Finaliser la voie verte et permettre les connexions vers la métropole grenobloise, la Savoie et le Briançonnais

Programme d'Aménagement Stratégique

- Elaboration de octobre 2022 à juin 2023
- Débat en juillet 2023





CALENDRIER REGLEMENTAIRE PREVISIONNEL

